

Équipe gestion de patrimoine

Beauchamp

Politique de placement

Panier équilibré



Objectifs

L'approche investissement du Panier équilibré est basée sur la recherche fondamentale et l'analyse technique. La répartition du portefeuille et la sélection de titres se font en évaluant les perspectives de croissance et les conditions générales du marché.

Pour la portion « actions », le secteur d'activité et la connaissance de la compagnie servent d'appui à la sélection. L'évaluation du profil de risque ainsi qu'une analyse de crédit exhaustive viennent compléter l'examen des corporations afin de déterminer leur poids relatif dans le portefeuille.

Pour la portion « obligations corporatives », la qualité de la compagnie est le critère numéro un. Tout comme pour les actions, la recherche fondamentale ainsi que la connaissance de la compagnie viennent compléter l'analyse. Pour les obligations gouvernementales, l'évaluation des risques économiques reliés aux mouvements de taux d'intérêt est la principale référence.

Répartition d'actifs

	Minimum	Référence	Maximum	Indices de référence
Liquidités			30	
Revenus fixes	30	50	60	FTSE TMX Univ Bond
Titres de participation	40		65	
Canada		25		S&P TSX
USA		25		S&P 500

Critères de placement

Le nombre de titres devra être d'un minimum 8 titres maximum de 20 titres

- › Pondération maximale dans un titre de participation individuelle ne pourra dépasser 20 %
- › Pondération maximale sectorielle est de 40 % du total de la valeur marchande du portefeuille
- › Pondération maximale dans un Fonds Négociés en Bourse (FNB) est de 40 %
- › La liquidité ne pourra dépasser 30 % de la valeur marchande du portefeuille
- › Pour les revenus fixes, la pondération maximale ne devra pas dépasser 20 % par émetteur, sauf pour les titres garantis

Horizon de placement

Le panier à un horizon de placement entre 5 à 10 ans.



Anik Beauchamp, FCSI^{MD}, CIM^{MD}
Conseillère en gestion de patrimoine
Gestionnaire de portefeuille

Le Panier mentionné aux présentes ne convient pas à tous les types d'investisseurs. Veuillez consulter votre conseiller en placement afin de vérifier si les titres ou secteurs conviennent à votre profil d'investisseur et pour avoir des informations complètes, incluant les principaux facteurs de risque, sur ces titres ou secteurs.

Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX).